



La Commune



L'unité autour des mal-logés

Conseiller municipal : Daniel Petri | Comité Chômeurs-Salariés d'Alfortville

Dans notre précédent numéro (L. C. n° 54, janvier 2006, pp. 6-7), nous avons commencé le récit de la lutte acharnée des familles mal-logées d'Alfortville, à commencer par les quatre familles qui ont campé devant la Mairie pendant toute la période des fêtes. Nous avons vu comment le Maire s'est arc-bouté contre ces familles et comment il s'est dérobé à plusieurs reprises devant la délégation qu'il s'était pourtant engagé à recevoir, le 9 janvier. Nous publions ci-dessous le récit de la suite des événements.

Un adjoint au Maire, Luc Carvounas, également secrétaire de la section du PS d'Alfortville, avait commis dans la presse une bien étrange déclaration : " ces familles vivent certes dans des squats, des hôtels insalubres, mais elles ne doivent pas être prioritaires sur les 1 800 personnes en attente d'un logement social à Alfortville [...] parce qu'elles sont instrumentalisées par un élu d'extrême-gauche " [Source : dépêche AFP du 30 décembre, 17 heures 11]. Doit-on comprendre que si elles n'étaient pas " instrumentalisées ", selon ses termes, par " un élu d'extrême-gauche ", ces familles " devraient être prioritaires " ? C'est l'histoire du chien qui se mord la queue : ces familles sont prioritaires au regard de la loi et au regard de la défense de la dignité humaine. Le reste n'est qu'intox et brouillage, c'est le genre d'intox que ce petit chef " socialiste " copie sur la droite, c'est une rengaine bien rodée depuis des lustres : quand les gens se défendent, ils sont forcément " manipulés ", " instrumentalisés " et si, en définitive, ils n'ont pas de logement, la faute en incombe prétendument ... à ceux qui les soutiennent ! Mais la population ne prête pas l'oreille à ces raisonnements filandreux et retors où transpire la morgue des " biens pensants ", pardon, des " bien logés, bien nourris, bien assis ", pour ne pas dire, ceux qui oppriment.

Priorité aux résidences bourgeoises

Pour tenter de justifier son attitude, inqualifiable du point de vue de la démocratie et des droits de l'Homme les plus élémentaires, et pour faire savoir qu'il ne recevra pas la délégation constituée en faveur des quatre familles, le Maire a longuement écrit à Monseigneur Gaillot, remuant encore une fois le couteau dans la plaie, avec la même morgue que son adjoint à l'égard des familles que Monseigneur Gaillot parraine. Monsieur Rouquet, Député-maire PS d'Alfortville, brandit ses chiffres : 43,40 % ! Non, ce n'est pas son score aux dernières élections municipales, mais le pourcentage de logements sociaux à Alfortville, qu'il n'hésite pas à comparer à celui de la municipalité PS de Créteil, qui n'est que de 42 % ! Comparaison au demeurant ridicule, si l'on considère que Créteil a trois fois plus d'habitants qu'Alfortville et dispose donc de trois fois plus de logements sociaux. Autrement plus significatif est le second chiffre qu'il livre : 1814 demandes de logement en souffrance. Reste à savoir les remèdes qu'il y apporte. Et c'est bien là que le bât blesse : priorité est donnée à la construction de résidences bourgeoises, hors de prix, au détriment de la construction des logements sociaux nécessaires ou de la restauration de bâtiments anciens en faveur des mal-logés.

Les démolisseurs

Ainsi, au lieu de réquisitionner les logements de l'ancienne gendarmerie, habitables immédiatement, avec électricité et chauffage, en faveur des habitants du 2, rue Véron, menacés d'expulsion d'un jour à l'autre, Rouquet signe le permis de démolir, quitte à mettre le Conseil municipal devant le fait accompli de la démolition d'un bâtiment solide et viable. Tandis que, d'un autre côté, la municipalité ne trouve pas moyen de reloger une famille qui vit au 16, rue de l'Union, dans un appartement qui menace très réellement ruine, à tel point que le plafond de la salle de bain s'est effondré. Socialiste ou non, le Maire se fait, de fait, le relais du gouvernement Chirac-Villepin-Sarkozy-Borloo. À telle enseigne qu'il garde en tête l'idée de démolir 500 logements sociaux dans la cité des Alouettes, au nom de la sacro-sainte " mixité sociale ", dernier cache-sexe d'une politique visant à éloigner les familles ouvrières des grandes agglomérations.

Spéculation immobilière à tous les étages

En son temps, le prédécesseur de Rouquet, Joseph Franceschi, dénonçait lui-même, en 1975, déjà, " l'exil des classes laborieuses dans les lointaines périphéries, entraînant une ségrégation inadmissible " [sources : discours du 29 octobre 1975 à l'Assemblée nationale]. Force est donc de le constater : ce que Franceschi dénonçait hier, Rouquet le fait aujourd'hui. Comme d'autres maires, Rouquet n'administre pas, il gère. Comme si une commune était une entreprise ! Ce n'est donc pas parce que des mal-logés se tourneraient vers " l'extrême-gauche " que le Maire, refusant qu'on lui force la main, ne les reloger pas, mais parce que, pour l'instant, il est du côté de la spéculation immobilière à tous les étages qui sévit à Alfortville. La mariée est décidément trop belle : le prix du m² dans l'ancien à Alfortville s'élève aujourd'hui à plus de 3000 €, contre 1815 €, il y a deux ans ! De quoi faire saliver plus d'un investisseur, sans aucun doute ...

L'unité se réalise autour des mal-logés

Quoi qu'il en soit, le problème posé au Maire est avant tout humain. C'est sur ce terrain-là qu'il doit faire face à l'obstination de la délégation conduite par Monseigneur Gaillot et composée de Christian Mahieux, secrétaire national du Sud-Rail, Yves Lorientte, représentant du MRAP national, Pascal Triboulois, secrétaire général de l'UL-CGT d'Alfortville, de Serge Bergamini, ancien conseiller municipal PCF d'Alfortville, de Françoise Carrasquedo, ancienne conseillère municipale CCSA d'Alfortville. La délégation

veut être reçue. Le Maire doit faire face au Comité de Parrainage des familles mal-logées, qui comprend la Fondation Danielle Mitterrand parmi les premiers parrains. Et il doit affronter un courant unitaire qui se réalise autour des quatre familles et des habitants du 2, rue Véron menacés d'expulsion, avec le PCF, LO, la LCR, la Commune, le CCSA. Parmi les signataires de la pétition en faveur des quatre familles figure désormais Albert Jacquard, aux côtés de Lucie et Raymond Aubrac, de centaines et de centaines d'Alfortvillais, de nombreux cheminots, enseignants, universitaires et syndicalistes qui affirment leur solidarité avec les mal-logés d'Alfortville. C'est ainsi que, le 31 janvier, le forum-logement réuni à l'initiative du PCF-Alfortville a été un succès et un point d'appui pour l'unité autour des mal-logés, pour qu'ils obtiennent un logement décent dans le parc social.

À suivre.

Modifié le lundi 13 février 2006

Voir aussi dans la catégorie **CCSA Alfortville**



Comité Chômeurs-Salariés d'Alfortville : Pétition pour une loi interdisant les expulsions

Pour les familles frappées par la crise. Nous voulons une loi interdisant les expulsions. >>

Comité Chômeurs - Saliariés d'Alfortville : Loi el Khomri - loi « travail » , une déclaration de guerre contre les salariés, les jeunes et la population

Depuis quelques jours, un vent de fronde se lève dans tout le pays, face au projet de loi El Khomri, frauduleusement appelée « Loi Travail ». Ce projet de loi détruit, d'un seul coup, les... >>

HALTE A LA RECUPERATION !

Le Comité chômeurs-salariés d'Alfortville ne donnera aucune consigne de vote aux Municipales, considérant que PERSONNE N'EST EN VOIE DE NOUS REPRESENTER, nous, les chômeurs, nous, les mal-logés, nous, les... >>

Halte aux expulsions

A nouveau, le CCSA mène campagne contre les expulsions de logement. Mais, cette fois, se dessine la possibilité de la constitution d'un collectif unitaire de défense contre les expulsions à... »

L'unité contre les expulsions

Le 30 octobre 2009, les habitants du 2, rue Veron, considérés comme " squatters ", étaient expulsés par les forces de l'ordre de cet immeuble, après quatre années de bataille pour leur droit au... »

Pour sauver le droit au logement

Depuis 15 ans, le Comité Chômeurs-Salariés d'Alfortville combat pour la défense du droit au logement. Ce combat a permis le relogement de plus de 300 familles mal logées et sans logis en HLM.... »
